

**SYNDICAT DE CHASSE  
DE  
LA COMMUNE DE KÄRJENG**

**A V I S**

Il est porté à la connaissance du public que les rôles de la répartition de la location de la chasse 2022/2023 des syndicats de chasse des lots numéros 485 ; 486 ; 505 ; 506 ; 507 ; 527 ; 528 ; 549 et 550 sont déposés au bureau du préposé de la nature et des forêts (bureau 014) de la commune de Käerjeng du 01 août au 19 août 2022. Prière de fixer un rendez-vous au 621 202 119

Eischen, le 26 juillet 2022.

La secrétaire,

Corinne SCHAACK